

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 7 novembre 2016 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 3 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2016-207 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2016-208 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-209 Demande de dérogation mineure – 140, 4^e Rang Est

Considérant que, lors de la construction du garage en 2003, la marge de recul était moindre que celle en vigueur actuellement, et qu'il s'agit d'une dérogation très mineure du fait qu'il manquait seulement 0.45 m. pour être conforme à la norme de 9 m. en 2003;

En conséquence, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à Mme Annette Dextraze, telle que recommandée par le CCU, à l'effet de régulariser l'implantation du garage dont la distance à déroger est de 11.45 mètres.

2016-210 Demande de dérogation mineure – 753, 4^e Rang Est

Considérant que l'implantation d'un nouveau garage ne respecterait aucune norme d'implantation du règlement, du fait que le terrain n'est pas assez grand, et qu'un permis de rénovation a été délivré par l'inspecteur afin de réparer les dommages faits au garage actuel;

En conséquence, il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal refuse la dérogation mineure à M. Florent Côté, telle que recommandée par le CCU, à l'effet de reconstruire son garage.

2016-211 Accepter les comptes du mois d'octobre 2016

La liste des comptes du mois d'octobre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'octobre au montant de 133,202.06\$ et en autorise le paiement.

Dépôt des deux états comparatifs conformément à l'article 176.4 du CM

Dépôt du rapport du maire conformément à l'article 955 du CM

2016-212 Demande de soumissions – diesel

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation à au moins 2 fournisseurs pour la fourniture de diesel clair pour l'année 2017, selon le prix quotidien à la rampe en date du vendredi 2 décembre 2016 + marge de profit. Les quantités sont évaluées à 30 000 litres approximativement. Les soumissions seront reçues jusqu'au 5 décembre 2016 à 10h00 pour être ouvertes immédiatement après la clôture. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2016-213 Demande de soumissions – ramonage de cheminées

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour demander des soumissions sur invitation à au moins 2 fournisseurs pour le ramonage de cheminées pour les années 2017-2018-2019. Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 décembre 2016 à 10h00 pour être ouvertes immédiatement après la clôture. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

2016-214 Demande à la Commission de toponymie

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de demander à la Commission de toponymie d'officialiser le nom de chemin suivant : « chemin du Rang-2-Duquesne ».

2016-215 Entente en inspection régionale

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 569.0.1 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier de la MRC de Rimouski-Neigette a fait parvenir à la municipalité de Saint-Valérien copie du projet d'entente intermunicipale en inspection régionale;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité locale intéressée à conclure une entente dont le contenu est identique à celui du projet doit, dans les 60 jours qui suivent la réception de ces documents, transmettre à la MRC une résolution exprimant son intérêt ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente conclue par les municipalités locales qui ont exprimé leur intérêt conformément à ce qui précède lie, sans autre formalité, la MRC dans la mesure où toute dépense découlant de l'application de l'entente est assumée entièrement par ces municipalités locales ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valérien désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure avec la MRC de Rimouski-Neigette une entente relative à l'application des règlements d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Valérien exprime son intérêt pour la conclusion d'une entente en inspection régionale avec la MRC conformément au projet soumis par cette dernière, et autorise le maire, M. Robert Savoie, et la directrice générale, Mme Marie-Paule Cimon, à signer ladite entente au nom de la Municipalité. Il est entendu que la présente entente annule et remplace toute entente antérieure pouvant exister entre la Municipalité et la MRC.

2016-216 Autorisation – Club des 50 ans et +

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club des 50 ans et + à procéder à l'installation d'un nouvel appareil de conditionnement physique par ancrage dans le plancher de béton, de miroirs et des photos des anciens présidents et anciennes présidentes du club, dans le local de conditionnement physique.

2016-217 Demande d'un délai pour le projet Accès universel

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande une prolongation jusqu'en décembre 2017 pour effectuer les travaux d'accès universel dans le cadre du volet « Accessibilité dans les collectivités » du Fonds pour l'accessibilité, pour lesquels un montant de subvention de 44,102\$ a été approuvé.

Correspondance

2016-218 Autorisation – traverse de motoneige

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien confirme l'autorisation accordée au Club Sportif Populaire du Bas-Saint-Laurent pour la traverse de motoneige dans la route Ouellet.

2016-219 Entente intermunicipale – lieu de compostage de Rimouski

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'approuver les termes de l'entente intermunicipale concernant l'utilisation du lieu de compostage de Rimouski, avec la Ville de Rimouski, et d'autoriser M. Robert Savoie, maire, et Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Valérien, ladite entente.

2016-220 Soumission – Gonet

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du Groupe de géomatique Azimut pour l'utilisation de Gonet 2017 au montant de 1,692\$ et les mises à jour de 100\$ chacune, plus taxes.

2016-221 Demande de dons de citoyens de St-Valérien – Publicité

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité de faire un don de 50\$ chacun à la Fondation du Cégep de Rimouski pour le stage de soins infirmiers en Afrique et pour le patin-o-ton de l'équipe de hockey Mariniers pee-wee A, et un paiement de 50\$ pour une publicité sur écran au relais du club de motoneige l'Étang du Moulin.

2016-222 Autorisation – Caisse Desjardins Bic-Saint-Fabien

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, à signer tous les documents relatifs à l'obtention d'une clé et d'enveloppes pour les dépôts extérieurs à la Caisse Desjardins Bic-Saint-Fabien, considérant que le centre de services situé à Saint-Valérien est fermé depuis le 5 novembre 2016.

2016-223 Rémunération additionnelle

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 80\$ à M. Ghislain Blais, conseiller, pour 4 présences à des réunions du comité consultatif d'urbanisme.

2016-224 Motion de félicitations – M. Éric Forest

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien félicite M. Éric Forest pour sa nomination à titre de sénateur indépendant du gouvernement du Canada.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h05 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire